



Lou Mèssagié de *Belcodène*



numéro **57** Juillet 2006

Juin 2006
Fête de l'école

NOUVEAU
Atelier Beauté
soins à domicile
06 24 56 63 84

<http://atelier.beaute.free.fr/>

épilation - ongles - soin botox-like - soin visage - épilation - maquillage - soin des pieds - soin des mains - soin du corps
 Patricia, esthéticienne belcodénoise est heureuse de vous faire part de sa création d'entreprise.
 L'Atelier Beauté est ouvert du lundi au samedi de 9 h à 19 h sur rendez-vous.

X Horaires de la Mairie

<http://www.belcodene.com>

Tous les jours, du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

Le Maire est à votre disposition en Mairie toutes les fins d'après-midi, ainsi que les Mardis et Mercredis toute la journée.
 Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.

X Horaires de la déchetterie de Valdonne

■ Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 45
 ■ Samedi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45
 Tél. 04 42 70 69 20

X Horaires de l'agence postale

■ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
 ■ Mercredi et samedi de 9 h à 11 h 30
 Tél. 04 42 70 69 20

Numéros utiles

■ Mairie	04 42 70 66 66
■ CCFF Belcodène.....	04 42 70 60 61
■ Agence Postale	04 42 70 69 20
■ Bibliothèque Municipale.....	04 42 70 60 54
■ Cabinet médical	04 42 70 69 05
Dr Maffini les mercredis après-midi Dr Lazaris les vendredis matin	
■ Infirmières à Belcodène :	
Linda Bouffier	04 42 70 68 23
Martine Michel.....	04 42 70 68 46
Hélène Monty.....	04 42 70 64 61
Sylvette Mouren.....	04 42 70 67 90
■ Dentistes à Belcodène :	
Olivier Ilgrande	04 42 70 62 40
Frédéric Ilgrande	04 42 70 62 40

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à nos 5 nouveaux petits Belcodénois

Adrien SCHAFF	né le 3 avril 2006
Flavien POUPION	né le 10 avril 2006
Charlotte GIMENEZ	née le 25 mai 2006
Nelly DE CARO	née le 31 mai 2006
Thomas TEXIER	né le 9 juin 2006

Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Guy GOUIRAN et Dominique DUPRÉ, unis le 29 avril 2006
Edouard CAUCIG et Virginie SCAGLIONE, unis le 29 avril 2006
Laurent TOSI et Sophie POIRAUD, unis le 6 mai 2006
Cyril SOLER et Virginie BOUFFIER, unis le 27 mai 2006
Frédéric TAGLIAFERRO et Christelle DENICANT, unis le 3 juin 2006
Patrick SABACHVILI et Dominique HENRIET, unis le 3 juin 2006
Nicolas FLEURY et Brigitte FUSS, unis le 8 juillet 2006

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Alberte CHAMAYOU, veuve POISSON	décédée le 13 avril 2006
Jean NARINDAL	décédé le 25 juin 2006

Pharmacies de garde

Dimanche 13 Août
 Gilibert - Le Plein Sud
 04 42 82 72 72

Mardi 15 Août
 Jouve - La Bouilladisse
 04 42 62 97 12

Dimanche 20 Août
 Lelan - La Destrousse
 04 42 04 80 30

Dimanche 27 Août
 Sageloli - Pont de l'Étoile
 04 42 04 04 05

Dimanche 3 Septembre
 Sanchez - Auriol
 04 42 72 88 34

Dimanche 10 Septembre
 Tort - Roquevaire
 04 42 04 20 40

Dimanche 17 Septembre
 Villard - Auriol
 04 42 04 40 34

Dimanche 24 Septembre
 Bianchi - St Zacharie
 04 42 72 90 01

Dimanche 1^{er} Octobre
 Blanchet - Auriol
 04 42 04 70 53

Dimanche 8 Octobre
 Caillac - La Bouilladisse
 04 42 72 37 43

Dimanche 15 Octobre
 Dervaux - Roquevaire
 04 42 04 20 51

Dimanche 22 Octobre
 Frances - St Zacharie
 04 42 72 91 06

Dimanche 29 Octobre
 Giannechini - Le Pilon du Roi
 04 42 82 86 96

Mercredi 1^{er} Novembre
 Gilibert - Le Plein Sud
 04 42 82 72 72

Dimanche 5 Novembre
 Jouve - La Bouilladisse
 04 42 62 97 12

Samedi 11 Novembre
 Lelan - La Destrousse
 04 42 04 80 30

Dimanche 12 Novembre
 Sageloli - Pont de l'Étoile
 04 42 04 04 05

Dimanche 19 Novembre
 Sanchez - Auriol
 04 42 72 88 34
Dimanche 26 Novembre
 Tort - Roquevaire
 04 42 04 20 40



Le mot du maire



Belcodénoises, Belcodénois,

L'école est finie depuis le début du mois de juillet et les vacances se sont bien installées avec leurs cortèges de canicule, de pollution à l'ozone et de risques d'incendie. Tous ces maux de l'été sont devenus maintenant récurrents, et chaque année il faut vivre avec, s'y adapter et tout faire pour les minimiser.

Les personnes âgées ou isolées peuvent se renseigner en Mairie pour connaître les mesures susceptibles d'être prises en cas de déclenchement d'une "alerte canicule". Les Services Municipaux et le Comité des Feux sont là, eux aussi, pour prévenir et pallier à ces problèmes spécifiques de l'été.

L'été, c'est aussi le moment pour les Services Techniques de préparer la rentrée. Un coup de jeune pour les bâtiments communaux qui en ont besoin et surtout des petits travaux nécessaires à l'Ecole pour accueillir, dès septembre, nos 180 petits écoliers dans les meilleures conditions.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Patrick Pin
Maire de Belcodène

Célébration du 8 mai 2006

Cette cérémonie a soulevé beaucoup d'émotion parmi les nombreux Belcodénois présents qui ont écouté les élèves du CM2 de M. Bellegarde nous chanter "la Marseillaise", suivie d'un vibrant "Chant des Partisans". Bravo à cette nouvelle génération qui commémore cet événement avec leurs aînés.



Quel avenir pour nos déchets ?

Problème d'environnement majeur, les déchets ont fait l'objet d'un débat public, organisé par les Communautés d'Aubagne et du Pays de l'Etoile, le 22 juin, à la salle de l'Ensoléïado.



En présence d'Alain Belviso et d'André Jullien, Patrick Pin a accueilli une cinquantaine de Belcodénois pour découvrir un diaporama où collecte, tri, traitement des déchets, production de compost étaient les principaux thèmes abordés et qui ont permis d'engager un débat intéressant, riche, et où chacun a pu exprimer ses interrogations et parfaire sa connaissance du sujet.

La gestion des déchets sans incinération s'inscrit dans une politique de développement durable. Favoriser la tri-méthanisation, c'est valoriser le traitement biologique des déchets.

Tri sélectif, recyclage, opération "0 sac plastique", les Belcodénois sont très sensibles à la sauvegarde de l'environnement, et ce débat public a eu le mérite d'apporter une information objective.

Plus jamais ça !



Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-dessous, que les éléments principaux des délibérations importantes.

✕ Budget Primitif 2006

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le Budget Primitif 2006 qui se résume comme suit :

■ Section de Fonctionnement :

Recettes	1 383 800 €
Dépenses	1 383 800 €

■ Section d'Investissement :

Recettes	778 600 €
Dépenses	778 600 €

✕ Fiscalité directe locale 2006

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, cette année encore, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'exercice 2006.

	Taux	Variation	Produit 4 taxes
Taxe d'Habitation	14,29 %	0	248 646 €
Foncier Bâti	27,12 %	0	283 404 €
Foncier Non Bâti	95,71 %	0	7 944 €
Taxe Professionnelle	28,58 %	0	125 295 €
Total			665 289 €

✕ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2006

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, cette année encore, de ne pas augmenter le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères fixé à 2 %.

✕ Réaménagement de la dette

Sur proposition de Monsieur Tagliaferro,

- Considérant la conjoncture actuelle et la possibilité pour la Commune de refinancer une partie des prêts en cours en raccourcissant la période d'amortissement de 3 années et en bénéficiant d'une baisse significative du montant des intérêts restant dus, sans augmenter le montant global des annuités,
- Le Conseil Municipal décide d'approuver le réaménagement de la dette et le gain de 50 000 € environ pour la Commune.

✕ Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler la convention avec le Syndicat du Haut de l'Arc, relative aux activités sportives, artistiques et culturelles pendant les vacances scolaires. La Municipalité de Belcodène participe à hauteur de l'adhésion de chaque Belcodénois au Syndicat Intercommunal pour la pratique de son activité. En 2005, 35 jeunes Belcodénois ont pu bénéficier de ce dispositif (15 en 2000, 19 en 2001, 22 en 2003 et 29 en 2004).

✕ Relais Assistantes Maternelles

Sur proposition de M. Pierre Tagliaferro, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et une voix contre (Mme Rogozinsky),

- Considérant que la commune de Belcodène travaille depuis plusieurs mois avec les communes de Fuveau, Peynier, Gréasque et Puylobrier, sur le projet d'un Relais Assistantes Maternelles en coordination avec la Protection Maternelle et Infantile et la Caisse d'Allocation Familiale,
- Considérant que les Assistantes Maternelles de la commune trouveraient dans cette structure les moyens d'améliorer la qualité de leur prestation, tout en répondant mieux aux besoins des parents belcodénois en la matière,

Décide :

- D'approuver et d'adhérer aux statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique "Syndicat de Gestion du Relais des Assistantes Maternelles Territorial",
- D'élire en son sein deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Délégués titulaires : se présentent Mmes Irène Michel et Hélène Rogozinsky qui sont élues à l'unanimité

Délégués suppléants : se présentent MM Bernard Guy et Pierre Tagliaferro qui sont élus à l'unanimité

✕ Animation Enfance et Jeunesse

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention entre la commune et l'association Léo Lagrange relative à l'organisation de la politique d'animation enfance et jeunesse pour le Centre Aéré et l'Espace Jeunes pour l'été 2006.



Fête de l'école : les élèves donnent l'aubade

L'idée était originale mais pas si simple de faire chanter tous les enfants de l'école, de la maternelle au CM2, devant un public venu nombreux pour cette manifestation de fin d'année.



La tournée de chant a commencé avec les enfants des 3 sections des classes enfantines avec un répertoire varié : le renard et la belette, bubble-gum, rouli-roula,... Cyril, intervenant musical du groupe scolaire, les accompagnait à la guitare.

Il a mené avec brio cette tournée d'été de ses 180 chanteurs. Venait ensuite le concert des cours élémentaires et moyens avec un répertoire de chansons anciennes.

Durant l'année scolaire, les élèves s'étaient déjà produits à la maison de retraite.

Suivait ensuite la kermesse sur la place de l'Ensoléiada, organisée par les parents d'élève. Divers stands attendaient les enfants : pêche au canard, enveloppe magique, jeux d'adresse,...



Jours sur scène

Le groupe scolaire s'agrandit

Comme prévu, notre groupe scolaire s'agrandit. Ce nouveau bâtiment qui jouxte la maternelle est doté d'une classe de 71 m², d'une salle de repos de 22 m² et d'un accueil informatique de 26 m².

Cet ensemble sera opérationnel pour la rentrée 2006/2007. Une rentrée sereine pour nos enfants, en particulier pour la classe de CE2 de M. Thion qui, pendant deux années, a suivi ses cours dans le local de la place de l'Ensoléiado.



Agrandissement de l'école primaire



Un jardin d'agrément se construit avec une fontaine, des bancs... pour améliorer l'esthétique de ce bâtiment, remodeler et embellir la Place du Monument aux Morts.

Que chacun soit assuré, l'équipe municipale a fait, cette année encore, le maximum pour gérer au mieux les intérêts de nos enfants.

Aménagement du jardin public
Place du Monument aux Morts

Les vacances des jeunes Belcodénois

Baignades à La Ciotat

Le car des plages, mis gratuitement à la disposition des Belcodénois tous les mercredis, fonctionnera jusqu'au 30 août 2006.

Les inscriptions se font en Mairie jusqu'à 17 h le lundi précédant la sortie. Les parents n'oublient pas que les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés.

A propos des vacances d'été

- Avec le Centre Aéré pour les 4/13 ans
- Avec l'Espace Jeunes pour les 11/17 ans

Le Centre Aéré et l'Espace Jeunes seront ouverts jusqu'au 25 août 2006. Les activités diverses, préparées et maîtrisées par l'équipe d'animation Léo Lagrange, se dérouleront au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet pour le Centre Aéré et à la salle de l'Ensoléiado pour l'Espace Jeunes. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



Bruit, civisme et sécurité

C'est l'été et avec lui, nombreux sont les Belcodénois à profiter des longues soirées estivales "à la fraîche".

Hélas, les bruits extérieurs de la route s'amplifient (cyclos ou autos) et l'animation bruyante occasionnée par ces soirées estivales dans les jardins ou autour des piscines gênent les riverains ou les voisins en quête de calme et de tranquillité. Victimes des nuisances du bruit et de la vitesse, les riverains de la D46 et autres Belcodénois concernés ont transmis une pétition à la Mairie et à la Gendarmerie.

Comme pour le problème des déchets, chaque citoyen doit faire preuve de civisme en ses respectant les uns les autres : réduire sa vitesse, baisser les décibels.

Parce que la liberté des uns commence là où s'arrête celle des autres, c'est par ces gestes quotidiens que le mot "TOLÉRANCE" prend toute la signification.

Offre d'emploi

En remplacement d'un agent muté dans une autre collectivité, la Commune de Belcodène recrute :
Un Agent des Services Techniques

Conditions particulières : Etre titulaire du permis poids lourds et d'un CAP ou équivalent en rapport avec les activités développées par les Services Techniques Communaux.

Un CV Accompagné d'une lettre de motivation doit être adressé avant le **15 septembre 2006** à Monsieur le Maire de Belcodène.



Champagne à la Médiathèque Municipale

Le champagne a coulé à flots à la Médiathèque au mois de juin 2006 car il y a eu de nombreuses raisons de faire la fête.

Tout d'abord pour honorer nos bénévoles octogénaires, Dina Delacroix et Jeanine Richaud, et remercier du même coup l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au sein de notre Bibliothèque Municipale en apportant une aide très appréciable,

tant dans l'animation spécifique destinée à nos scolaires, leur permettant ainsi de se familiariser et de s'éveiller à la lecture, que pour l'entretien de l'ensemble des ouvrages mis à la disposition des lecteurs belcodénois.



Ensuite, champagne encore pour souhaiter la bienvenue à Christelle, en poste depuis novembre 2005, à son retour de congé parental, et trinquer à son nouveau bonheur de jeune mariée avec Frédéric Tagliaferro.



Les spectacles à Belcodène

Ce 8 avril 2006, le groupe "Country Road" qui s'était déplacé à bord de belles américaines assisté des "Line Dancers" de La Bouilladisse nous a transportés en "Alabama", au "Rio Grande", et a initié les spectateurs à la "Line Dance".



Le 13 mai 2006,



la saison a brillamment été clôturée par le groupe "Funny Parade", mondialement connu, présent sur tous les festivals de jazz de la Côte d'Azur. Les musiciens se sont mêlés au public qui a su apprécier une excellente qualité artistique et musicale.



Pour la rentrée, avec l'aide du Conseil général, nous vous proposerons une sélection éclectique de spectacles répondant aux goûts d'un public le plus large possible : la commission planche déjà sur les prochaines manifestations.

Le Printemps



A Belcodène, le printemps s'annonce dès le lundi de Pâques avec le traditionnel Roumavage à l'Ermitage.

Parents, amis ou voisins se retrouvent pour le premier grand pique-nique de la saison, autour de grillades.

Le Comité des Fêtes offre l'apéritif et la braise, et accueille toujours autant d'amateurs pour ce repas en plein air.



7 mai 2006

Foire horticole et rurale

Lors de cette foire, voilà que Belcodène est déclaré, pour cette journée, le village le plus fleuri du canton. Un parterre de plantes et de fleurs très colorées et odorantes orne le centre du village, le tout agrémenté d'artisanat local et de stands gastronomiques. Les plus heureux sont les enfants qui profitent des nombreux tours de manège, de la pêche aux canard ou du tir à la carabine,...

des foires

11 juin 2006

Brocante vide-grenier

Dans un tout autre style, la brocante vide-grenier a accueilli plus de 80 exposants pour ce grand déballage d'objets trouvés dans les greniers ou les garages de nos aînés.



Jean-Pierre Fabre, Président du Comité des Fêtes, à qui la Municipalité confie l'organisation de ces manifestations communales, remercie les bénévoles du Comité des Feux qui, avec les membres du Comité des Fêtes, assurent la surveillance, la sécurité et l'accueil du public.

Comité des Fêtes

*Les randonneurs sur
les traces de Cézanne*



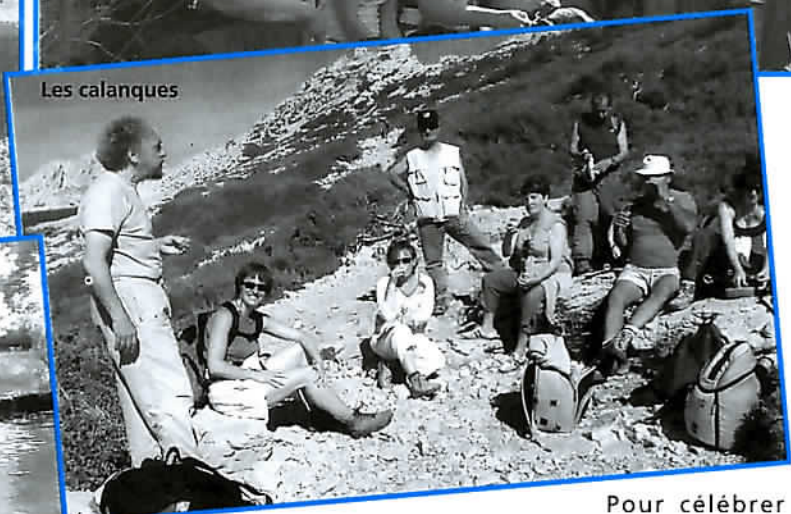
Les gorges
du Verdon



Ascension
de la sainte
Victoire



Le Caramy



Les calanques

Pour célébrer le centenaire de la mort de Paul Cézanne, les randonneurs ont atteint le sommet de la Sainte Victoire par une belle journée d'avril. Pour garder la forme, une escapade dans les gorges du Verdon ou une baignade dans les calanques, ... Le Caramy a marqué la fin de cette saison sportive. Rendez-vous en septembre...

Fête de la Saint Jean



De belles flammes ont dansé sur le terrain de boules devant les yeux ébahis des enfants qui attendaient le "top départ" pour sauter le feu. Après le président du Comité des Fêtes, le Maire et son épouse, à tour de rôle, petits et grands ont sauté ou enjambé ce feu de joie. Les participants ont pu ensuite profiter du bal gratuit pour terminer la soirée.



Association des Anciens

Quand nous nous étions quittés, fin mars, l'été nous semblait loin... et pour cause, nous préparions le Carnaval... mais voilà nous y sommes et avec une petite rétrospective, voici ce que nous avons fait durant ce trimestre.

Avril

Pour la journée Carnaval, nous avons fait beaucoup d'efforts quant aux déguisements et à la présence des adhérents costumés. Nous avons reçu le club de Peypin qui, lui aussi, a joué le jeu, et sous la houlette de Chris, nous avons passé un après-midi de joie, de câtilons, avec crêpes, beignets,...

En avril toujours, nous sommes allés à Pont de Vivaux assister et jouer aux courses. Qui a perdu, qui a gagné... nous ne le dirons pas, mais son souhaitons tous y retourner bientôt.



Mai

Partis de bonne heure, nous sommes arrivés en fin de matinée pour admirer la nouvelle réalisation "le pont de Millau". Enchantés et ébahis devant cette magnifique architecture et grandiose harpe, nous n'étions pas à la fin de notre ravissement quand le car nous a conduits dans un petit village où le restaurant réservé nous a fait déguster des tripoux... à s'en lécher les doigts ! Le retour, en passant par les caves de Roquefort, a été d'une gaité collégiale un seul mot :

Le club est ouvert tous les jeudis après-midi en juillet et août pour les personnes désireuses de se retrouver autour des cartes... et d'un petit goûter. La reprise du club se fera le jeudi 7 septembre. Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

Juin



Le 1^{er} du mois, nous fêtons nos mamans autour d'un bon aïoli ; nous avons dansé et fait la fête. Pour clôturer la saison, nous sommes partis visiter La Grande-Motte. Il faut y aller pour le croire, mais cette station balnéaire est un enchantement pour la vue de ses espaces verts, sa marina, ses bateaux. Nous nous sommes promenés en petit train puis en bateau... encore une journée qui nous a donné à rêver... aux vacances.

Cercle du Progrès



Le Cercle du Progrès vous propose, pour le week-end du 15 août, de nombreux concours de boules :

- samedi 12 août à 21 h : 3 x 3 mixtes choisies
- dimanche 13 août à 16 h 30 : Mêlée
- mardi 15 août à 16 h : 2 x 2 choisie, Challenge Municipal
- Ainsi que son aïoli monstre le lundi 14 août à 19 h 30 place Saint Eloi.



Horaires d'ouverture du Cercle :

- vendredi de 18 h à 21 h 30 ■ samedi et dimanche de 11 h à 13 h 30 et de 18 h à 21 h 30

Association Sportive et Culturelle de Belcodène

Fête de l'ASCB

Tradition oblige, la fête de l'ASCB s'est tenu le dernier samedi de mai. Le Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet était, bien entendu, l'endroit idéal pour célébrer cette manifestation. Cette journée est le moment privilégié pour pouvoir admirer le fruit du travail de l'année écoulée lors du défilé des différentes sections de l'ASCB.

Nous avons pu découvrir des spectacles de qualité et nous en profitons pour remercier tous les intervenants pour leur forte implication. Pour finir cette merveilleuse journée, l'ASCB a offert le pot de l'amitié dans une ambiance très conviviale ainsi que la soirée dansante animée par nos deux DJ qui ont mis le feu pour le plus grand bonheur des jeunes et des moins jeunes.



Saison 2006 / 2007

Pour la saison 2006/2007, l'ASCB distribuera, fin août, le livret de toutes ses activités. L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 8 septembre à 18 h à la Salle du Temps Libre. Un forum sera organisé le 9 septembre à partir de 9 h à la Salle du Temps Libre ou salle Bogi pour les inscriptions qui seront validées uniquement avec les 3 chèques de règlement. Cette condition est incontournable pour l'accès aux différents cours.

Merci à tous de votre compréhension et dans l'immédiat, bonne vacances,...

Pour tous renseignements, contactez M. Staes,
Président de l'association, au 06 20 54 21 30

Football Loisirs Belcodène : Tournoi annuel de foot



Comme tous les derniers samedi de juin, c'était le tournoi annuel de football à Belcodène organisé par Nicolas Silvia, responsable du Football Loisirs de Belcodène. Cette année, 120 joueurs et amis s'y sont retrouvés. Sous un soleil torride, l'Ukraine, champion 2005, n'a pu défendre son titre face aux Lions Indomptables du Cameroun, nouveau champion 2006 qui nous ont offert une victoire 3 à 1 face au Groland en finale et donnent rendez-vous le samedi 30 juin 2007 à toutes les équipes compétitrices pour remettre en jeu leur titre. Un grand merci tout particulier à Patrick et Caroline Dupont, respectivement arbitre officiel et restauratrice irremplaçable. A l'année prochaine pour la 15^{ème} édition.

Tennis Club de Belcodène

Le TCB a organisé son premier tournoi homologué les 10 et 11 juin derniers. Vingt-cinq joueuses et joueurs, dont certains des villages voisins, se sont rencontrés dans une ambiance conviviale. C'est Julien Sauvageot qui a remporté la finale.



Les enfants de l'école de tennis ont été récompensés par leur monitrice, Charlotte, qui leur a remis leur passeport individuel correspondant à leur niveau. La saison prochaine, le TCB organisera un nouveau tournoi et compte sur la motivation et la participation du plus grand nombre. En respect des règles de sécurité et du règlement intérieur, nous rappelons que l'accès aux courts de tennis est réservé aux adhérents du club.

Joyeuses vacances à tous et rendez-vous à la rentrée.





Le point sur l'intercommunalité

Souvenirs de Paris

Départ en car à 5 h 30 de Belcodène, départ du TGV de la Gare Saint Charles à 6 h 30, arrivée Gare de Lyon à Paris à 10 h 10... 500 personnes aux portes de Maignon dont 45 Belcodénois qui ont fait le chemin jusqu'à Paris pour dire NON au rattachement forcé de leur commune à la Communauté Urbaine de Marseille (CUM) et OUI au regroupement volontaire des Pays d'Aubagne et de l'Etoile.



Reçus au Ministère des Collectivités Locales, place Beauvau à Paris, les 11 maires des communes concernées par cet épineux problème, qui dure maintenant depuis plus de 4 ans, se sont vu notifier de grandes avancées concernant des points importants qui, jusqu'à présent, n'avaient jamais été clairement abordés.

En haut lieu, le Ministre a acté la volonté réaffirmée par les élus de ne pas être intégrés de force à la CUM. Cette éventualité n'est ni envisagée ni envisageable malgré certaines déclarations de nombreux décideurs favorables à ce "phagocytage". Cette hypothèse est donc officiellement définitivement écartée, parole de ministre.



De plus, le Ministre a donné carte blanche au Préfet pour débloquer la situation actuelle. Il devient le seul représentant de l'Etat sur lequel repose la décision finale concernant la carte intercommunale des Bouches-du-Rhône, avec mission de tout faire pour répondre à la légitime attente des élus locaux et des populations concernées. Les fortes mobilisations populaires du 11 février 2006 devant la Préfecture et de ce 8 juin à Paris ont impressionné nos grands dirigeants parisiens qui, selon leurs propres termes, n'ont jamais vu autant d'élus communaux défendre l'issue d'une cause qu'ils considèrent à présent comme légitime et cohérente. L'ensemble des maires est donc sorti rassuré et optimiste sur l'issue de ce feuilleton intercommunal. Pendant ce temps, les 1^{ers} Adjointes étaient reçus à Maignon et remettaient les 13 000 pétitions signées par l'ensemble des habitants des 11 communes.

Les 500 manifestants montés pour l'occasion à Paris étaient derrière eux pour les soutenir et les pousser dans leur action, encadrés par un imposant dispositif policier.



Les deux délégations se regroupaient un peu plus tard devant l'Assemblée Nationale pour rendre compte des différents entretiens à l'ensemble des personnes présentes sur le "pavé de Paris". Tout juste le temps de grignoter un sandwich au Jardin des Tuileries et retour en Provence dans l'attente du rendez-vous promis avec M. le Préfet.

Ce rendez-vous a bien eu lieu en Préfecture le 30 juin 2006. M. le Préfet a confirmé ce jour-là aux maires, à nouveau réunis dans ses locaux, qu'il mettrait tout en œuvre pour répondre aux aspirations des populations de ce bassin de vie en trouvant également les solutions adéquates pour ne pas pénaliser Gréasque et Cadolive dans leur souhait de ne pas intégrer la nouvelle intercommunalité.

Nous attendons donc sereinement l'évolution de la situation qui devrait être définitivement réglée pour la fin de l'année. Il sera rendu compte bien évidemment des avancées de ce dossier oh combien capital pour l'avenir des communes concernées et pour Belcodène en particulier.